

# **BULLETIN MUNICIPAL 2024**

## **Neublans-Abergement**



# Neublans

MMXXIV

Régiment de  
Champagne



Compagnie de  
la Courbière



# Sommaire

Le mot du maire.....	3
Composition du Conseil Municipal / État civil.....	4
État civil.....	4
Hommage à notre doyen.....	5
Plantations chemin des écoliers Henri Bruchon.....	6 et 7
Nettoyage de printemps.....	8 et 9
Exposition Printemps des arts.....	10 et 11
Fleurissement.....	12 et 13
Commémorations du 8 mai et du 11 novembre.....	14 et 15
Les troupes du roi occupent le village.....	16 et 17
La commune récompensée.....	18
Cinquième édition pour les emplois jeunes.....	19
Brocante et marche art et terroir.....	20
Pourquoi faire la fête du village le 1 <sup>er</sup> dimanche d'août ?.....	21
Fête du pain.....	22 à 25
Départ du père Lonjaret.....	26
Repas républicain.....	27 à 29
Repas des aînés et distribution des colis.....	30 à 32
Repas préparé et servi par le chef Christophe TATA.....	33 et 34
Noël des enfants.....	35 à 39
Vente de pain biologique au four communal.....	40 et 41
Chantier participatif mare Neublans-Abergement.....	42
ACCA Neublans-Abergement.....	43
Association de fil en aiguille.....	44
Nids de frelons asiatiques.....	45
Chenilles processionnaires.....	45
S.E.N.A (Sauvegardons l'Eglise de Neublans Abergement).....	46 à 48
Inauguration des stalles de l'église.....	49
S.E.N.A.....	50
Vie L'Age d'Or.....	51
Association des Parents d'Élèves (APE).....	52
Loisirs et détente.....	53
Bibliothèque.....	53
Chansons.....	53
Dictée.....	54
Printemps des Poètes et chansons.....	55
Flâneries bressanes.....	56
Pétanque.....	56
«Vêpres» du temps libéré (après-midis récréatifs).....	56
Conversation neublansienne.....	57
Forme et bien-être.....	58 et 59
Souvenir français.....	60 et 61
Poulet au blanc de colette.....	62
Horaires déchèteries Chaussin 2025.....	63
SITCOM - Gestion des déchets.....	64 et 65
Brûlage des déchets.....	66
Annuaire.....	67

Au moment où vous découvrirez ce nouveau bulletin, les travaux de construction de l'espace multi-services auront débuté. Enfin !

C'est l'aboutissement d'un énorme travail, mais c'est également le début d'une nouvelle aventure, car tout est à inventer pour faire vivre ce lieu qui doit être celui de tous les habitants de Neublans-Abergement.

Au fil des pages, vous constaterez également que l'action volontariste du conseil municipal est reconnue et récompensée, puisqu'en moins d'un an, notre commune a été récompensée à trois reprises, ce qui n'était jamais arrivé.

La vie associative reste dynamique et de nouvelles associations ont été créées, proposant de nouvelles activités. Cependant, comme dans beaucoup de villages, le fonctionnement des associations repose bien souvent sur l'engagement de quelques bénévoles, toujours les mêmes, qui finissent par s'épuiser. Alors n'hésitez pas, venez nombreux participer, amener des idées nouvelles ou mieux créer de nouvelles associations.

Le fonctionnement de notre futur espace multi-services sera associatif, nous aurons donc besoin de volontaires. Dans quelques semaines nous organiserons une réunion d'information pour présenter plus en détails, tous les services qui y seront accueillis.

Nous espérons que vous aurez plaisir à feuilleter les pages de ce bulletin qui présente les réalisations de l'année écoulée. L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos vœux de bonne et heureuse année.

**Le maire, Guy Savoye**

---

# Composition du Conseil Municipal / État civil

Maire : SAVOYE Guy  
1<sup>re</sup> adjointe : METTETAL Isabelle  
2<sup>e</sup> adjointe : AUBERT POIGNOT Christel  
3<sup>e</sup> adjoint : SAVOYE Jean-Marc  
Conseillers : BOUVOT Laurent CUSEY Jean-Pierre EUVRARD Christine  
JOBERT Yves KAICHOUH Chantal LEPEUT Cyril  
MARTIN Jacques MOUGENOT Oriane PRINCE Odile  
JOBERT Gilles

Secrétaire de Mairie : LOPEZ Sonia  
Agence postale : BRESSAND Stéphanie  
Entretien espace verts : PRINCE Didier  
PRINCE Philippe  
BRUCHON Kévin

MAIRIE : ouverture au public Lundi de 13h à 17h et Jeudi de 8h à 13h  
tél: 03 84 81 60 36

AGENCE POSTALE (APC) : ouverture du Lundi au Vendredi 14h à 17h  
tél: 03 84 81 67 33

Location salle polyvalente : 220€ le week-end et 50€ par jour supplémentaire.  
Période de chauffage : 50€ le week-end.

## État civil

### Décès en 2024

NOM	Prénoms	Né(e)s le	Décédé(e)s le	Lieu
VICTOURON	Jean-Claude	15/02/1947	17/01/2024	Neublans Abergement
ROYER	Denis	07/12/1950	09/02/2024	Dole
MICONNET	Pierre	14/11/1930	28/02/2024	Dole
MAIRET	Bernard	12/08/1949	02/04/2024	Gleize (69)
BERNARD	Denise	05/02/1935	24/04/2024	Besançon
DELARCHE épouse BOUVOT	Suzanne	22/01/1944	03/10/2024	Besançon
COURCENET	René	29/01/1921	28/12/2024	Pierre-de-Bresse

### Naissances en 2024

NOM	Prénoms	Né(e)s le
BOITET	Kaëlie	11/03/2024
BRUSTLEIN	Isaac	23/04/2024
WILL	Lévanna	07/06/2024
GÉROUVILLE	Leyton	10/08/2024

#### Rappel :

A partir de 16 ans, tous les jeunes de la commune doivent venir en mairie afin de se faire recenser.

Le certificat délivré par la mairie est un document officiel à conserver car il est obligatoire pour se présenter aux différents examens tels que baccalauréat, études supérieures, permis de conduire, etc ...

## Hommage à notre doyen

Au moment où nous terminons la préparation de ce bulletin annuel, nous apprenons la disparition de monsieur René Courcenet, doyen de notre village, né à Neublans le 29 janvier 1921. Enfant, il a fréquenté l'école communale du village, avant d'entrer en apprentissage en boucherie à Petit-Noir, puis à Chaussin. Pendant la seconde guerre mondiale, il est réquisitionné pour aller travailler en Allemagne entre 1943 et 1945, au Service du Travail Obligatoire (STO) à Dantzig. Libéré par les soviétiques, il reviendra en France en bateau, d'Odessa à Marseille. De son union avec Raymonde Bouvier originaire de Fretterans, naîtront quatre enfants : Gérard en 1951, Evelyne en 1953, Michèle en 1958 et Yves en 1960. Malheureusement, il aura la douleur de perdre son épouse en 1962. Toute sa carrière professionnelle de boucher se déroulera chez monsieur Louis Riaux à Chaussin.

En 1981, après sa retraite, il s'adonnera à ses loisirs favoris : le jardinage, la culture des fleurs et la pêche. Les passants pouvaient admirer les magnifiques fleurs en pots ou en pleine terre qui égayaient sa maison de la rue de La Poste. René était un homme discret, d'une grande simplicité et d'humeur constante. Il a toujours participé à toutes les activités communales et associatives sans exception, en particulier celles du club des anciens et de l'amicale de pêche du Guilleron. Il a également été le plus fidèle supporter de l'équipe de foot locale depuis sa création en 1981, jusqu'à la fin, en ne manquant aucun match.

En 2021, nous avons fêté son centenaire en mairie de Neublans avec ses enfants et ses petits-enfants, avec un peu de décalage, dû au COVID. A cette occasion, nous lui avons remis une médaille d'honneur républicaine gravée à son nom, ce qui l'avait particulièrement ému. Après une chute chez lui, il s'est résolu à entrer à l'EHPAD de Pierre de Bresse il y a 2 ans. Depuis quelques mois, ses problèmes de vue et d'audition s'étaient aggravés et il ne pouvait plus participer aux activités de l'EHPAD où il s'est éteint à la veille de son 104<sup>e</sup> anniversaire le 28 décembre 2024.

Nous garderons de lui cette image d'homme simple, attentif aux autres, extrêmement attaché à son village. L'ensemble du conseil présente ses plus sincères condoléances à sa famille et l'assure de tout son soutien et de toute son amitié.



# Plantations chemin des écoliers Henri Bruchon

Le samedi 20 janvier, près de 35 personnes, dont une douzaine d'enfants, avaient répondu à notre appel pour participer à l'opération de plantation d'une haie. Cette opération baptisée « Sensibilis'haie », a été initiée par la Fédération Nationale des Chasseurs et vise à réimplanter des haies sur l'ensemble du pays. Pour cela des plants sont fournis gratuitement aux municipalités volontaires, qui effectuent elles-mêmes les plantations.

Ainsi à Neublans-Abergement, ce sont 130 m de haies qui ont été implantés en bordure du chemin des écoliers Henri Bruchon, le sentier inauguré en 2023. Un travail préparatoire avait été effectué par les employés communaux, qui avaient préalablement creusé les trous. Les bénévoles et les enfants, sous la conduite de Pauline, chargée de mission à la fédération, ont ainsi pu mettre en terre chênes, érables, alisiers, sorbiers, pommiers et nombre de variétés différentes, qui dans quelques années serviront de refuge et de garde-manger à toute la faune sauvage.

Des panneaux pédagogiques, également fournis par la fédération départementale des chasseurs du Jura, seront installés à chaque extrémité du chemin pour présenter tous les bienfaits produits par ces haies.

L'après-midi s'est terminé par le verre de l'amitié et chaque enfant est reparti avec un sachet de friandises offert par la municipalité et un cadeau offert par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura.





# Nettoyage de printemps

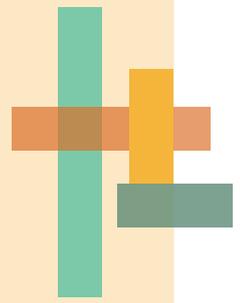
Merci aux membres de l'ACCA et de Forme et Bien-être ainsi qu'aux habitants pour leur participation au traditionnel nettoyage de printemps.





Un grand merci à Monique Cautard pour ses délicieux beignets qui ont réconforté tous les bénévoles.

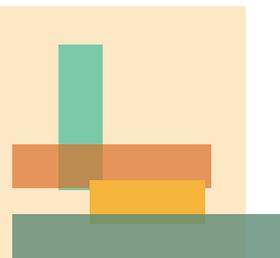
# Exposition Printemps des arts



Pour une première expérience, ce fut une réussite. L'association Neublans-Abergement Convivial et Accueillant a organisé une exposition artistique basée sur les talents locaux. L'idée avait été lancée par Marc Crespo et Jean-Marc Savoye, qui tous deux travaillent le métal et réalisent de très belles œuvres en recyclant d'anciens outils, couverts, objets de la vie courante...pour leur donner une nouvelle vie.

Ce sont donc une douzaine de peintres, sculpteurs sur métal, tourneur sur bois, brodeuses, créatrice de bijoux...qui ont présenté leurs réalisations à un public nombreux et intéressé. Le mot qui revenait le plus souvent dans la bouche des visiteurs était : qualité. En effet la plupart d'entre eux ne s'attendait pas à un tel niveau dans une exposition d'artistes amateurs.

Rendez-vous est déjà pris pour le printemps prochain avec encore plus d'exposants à l'intérieur de la salle Simone Puget, mais également en extérieur.



# Fleurissement



## Avant



## Après



Après une année d'interruption pour cause de conditions climatiques défavorables, nous avons repris la plantation de végétaux (bulbes et arbustes à fleurs).

Le samedi 25 mai la petite équipe de bénévoles s'est donc retrouvée en mairie afin de débiter le travail par les bacs mairie/salle des fêtes. Sous la conduite de Jean-Marc Savoye, responsable du fleurissement communal, des bulbes ont été replantés dans tous les parterres (salle des fêtes, parking des bus, cimetière), afin de pallier aux dégâts de la canicule et des rongeurs.

Depuis quelques années, le choix a été fait de fortement diminuer la mise en place de fleurs en godets, fortes consommatrices d'eau et peu résistantes aux fortes températures. Nous plantons donc en priorité des bulbes, qui refleurissent chaque année et des arbustes, comme nous l'avons fait aux fontaines et lavoirs.

Si vous avez des idées, des suggestions pour contribuer au fleurissement du village, n'hésitez pas à nous les soumettre et à vous joindre à nous pour la journée de plantation.

Le beau et ancien cerisier qui trônait dans la cour de l'ancienne Poste a dû être abattu. Il dépérissait depuis quelques années et les fortes chaleurs à répétition ont eu raison de lui. Ses branches cassant à chaque coup de vent, il devenait dangereux et Jean-Marc, aidé des employés communaux, l'a abattu et débité cet été.

Le vieux tilleul devant la mairie est également en fin de vie. Ce monument qui a vu défiler des générations d'écoliers qui se sont perchés sur son énorme pied a subi un élagage pour le soulager de tout son bois mort. Effectuée également par Jean-Marc et les employés communaux, cette opération visait à tenter de le prolonger pendant quelques années. Chaque coupe a été mastiquée et seules les branches encore feuillues ont été conservées. Le tronc étant en grande partie pourri, c'était l'opération de la dernière chance.



# Commémorations du 8 mai et du 11 novembre

Comme chaque année, les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre rassemblent la population pour rendre hommage à nos soldats tombés pour la France. Après les cérémonies, les participants se sont retrouvés pour le verre de l'amitié.





## Les troupes du roi occupent le village

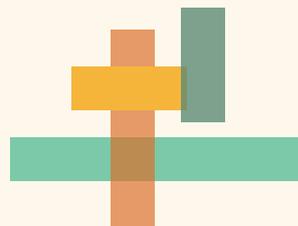
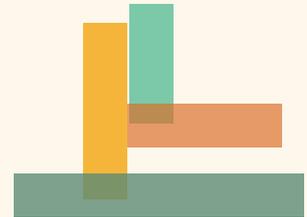


La commune de Neublans-Abergement s'est retrouvée plongée pendant 3 jours sous le règne de Louis XV. En effet, une vingtaine de soldats du Roi a manœuvré dans la cour du château, gracieusement mise à leur disposition par le propriétaire, Amaury de Broissia. La Compagnie La Courbière, un groupe jurassien de reconstitution historique, avait contacté la mairie en début d'année, pour proposer l'installation d'un campement militaire sur le territoire communal.

Ce groupe se déplace dans toute l'Europe et même jusqu'aux Etats Unis pour participer à de multiples reconstitutions d'évènements historiques. C'est donc en coopération avec le propriétaire du château que la municipalité a organisé l'évènement. Pendant 3 jours, les militaires, dont une partie avait fait spécialement le voyage depuis La Tchèque, ont défilé, manœuvré, tiré au canon et aux mousquets, pour le plus grand bonheur des habitants venus admirer les magnifiques uniformes.

Le samedi soir une partie du conseil municipal est venue déguster une soupe aux pois cassés préparée sur le feu de bois et discuter longuement avec les membres de La Compagnie. Une très belle expérience, qui appelle une suite en 2025.





# La commune récompensée

En moins d'un an notre commune a été distinguée à trois reprises. En décembre 2023 le projet de construction du bâtiment multiservices a été labellisé Villages d'Avenir 2024 par le ministère de la ruralité. En avril 2024, l'engagement de la commune en faveur de la protection de l'environnement a été reconnu par le label Territoire Engagé pour la Nature, décerné par l'Office Régional de la Biodiversité Bourgogne Franche-Comté.



Enfin, en octobre 2024, c'est la Fédération Régionale des Travaux Publics Bourgogne Franche Comté qui nous a décerné un Trophée de l'investissement local pour les travaux de réhabilitation du chemin des Ecoliers « Henri Bruchon », son éclairage photovoltaïque et sa haie champêtre. Ces trois récompenses sont une belle reconnaissance du travail effectué par l'équipe municipale depuis 2020.

## Visites du sous-Préfet

Le 26 juillet, le sous-préfet de Dole a passé l'après-midi dans notre commune. Après une visite du château, commentée par Amaury de Broissia et une visite de l'église, commentée par Simone Puget, il s'est rendu à la mairie afin de travailler sur le dossier du financement du bâtiment multiservices. Les échanges furent très positifs, puisqu'avant de quitter la commune, le représentant de l'Etat assura que notre projet constituait pour lui une priorité, qu'il financerait à hauteur de 40% et qu'il reviendrait dans la commune avant la fin de l'année. Parole tenue, puisque le 4 décembre il a de nouveau passé l'après-midi en mairie pour participer à une réunion de chantier avec les représentants de différentes entreprises qui interviendront dans la construction du bâtiment multiservices. Par sa présence il a voulu marquer l'intérêt que l'Etat accorde à notre projet. Il est donc resté en mairie jusqu'à 18 heures pour finaliser le plan de financement. Ces 2 visites, en quelques mois, pour un projet labellisé Villages d'Avenir démontrent l'importance pour l'Etat de ce dispositif lancé fin 2023, avec l'ambition de redynamiser les zones rurales.



## Cinquième édition pour les emplois jeunes



En 2024 le nombre de candidats était en baisse. Il ne s'agissait pas d'un manque d'intérêt de la part des jeunes, c'est tout simplement le jeu des classes d'âges : moins de jeunes entre 16 et 18 ans. Aux travaux habituels d'entretien du petit patrimoine communal et de nettoyage de la commune, se sont ajoutés cette année le nettoyage et le classement de centaines de livres de la bibliothèque municipale.

Ces livres ont été ensuite rangés dans une nouvelle armoire, fabriquée par Eric Schaillié, à partir des éléments démontés et récupérés dans la sacristie de l'église. Entreposés depuis des années dans des cartons, ils sont enfin accessibles à la lecture.

L'utilité des emplois jeunes et leur importance pour les jeunes eux-mêmes ne sont plus à démontrer. La principale question, à l'heure où ces lignes sont écrites, est : la commune aura-t-elle encore du budget pour un tel projet ?

Rien n'est moins sûr, vu le contexte national actuel...

**Avant**



**Après**



## Brocante et marche art et terroir



Le 28 juillet, la barre des 150 exposants a été franchie, avec 163 inscriptions, répartis entre la cour du château, l'allée des cèdres et le stade.

L'affluence a été du même niveau qu'en 2023. Cette formule alliant brocante et marché est une réussite. Les visiteurs ont plaisir à flâner sur les deux manifestations dont l'accès est gratuit, organisées dans un site superbe.

Un concert a animé l'après-midi dans la cour du château. Zé et Max, deux musiciens-chanteurs locaux, ont fait profiter les visiteurs de leurs talents.

Neublans-Abergement Convivial et Accueillant pour la brocante et Les Amis du Château de Neublans-Abergement pour le marché, les deux associations organisatrices, se réjouissent de ce succès et réfléchissent ensemble à la façon d'enrichir encore le contenu de cette organisation.



# Pourquoi faire la fête du village le 1<sup>er</sup> dimanche d'août ?

Il y a eu un temps où les fêtes avaient lieu le jour anniversaire de la mort ou de la canonisation du saint patron du village. Chaque village (ou paroisse) choisissait un "Saint Patron" pour le protéger des misères du monde (guerres, épidémies, famines, inondations...).

Le **Saint Patron** est aussi un **modèle de vie**.

**Saint-Etienne** a été choisi comme saint patron pour Neublans.

A l'origine, Etienne a été choisi par les douze apôtres pour le **service** auprès des pauvres : c'est le premier diacre **laïc**. Les autorités civiles et religieuses l'ont condamné (pour blasphème) à être lapidé en **l'an 35** ; on le fête le 26 décembre.

Son tombeau et son corps ont été découverts **le 3 août** 415 au mont Sion près de Jérusalem ; c'est pourquoi **la fête patronale** se tenait **le jour du 3 août** à Neublans. Puis par tradition, cette fête se déroulait le dimanche le plus proche du 3 août et par commodité on l'a fixée au premier dimanche d'août.

Le titre de "Fête du pain" élargit le symbole de la fête car Etienne distribuait le pain à tous les nécessiteux.

Quatre représentations de Saint Etienne sont visibles à l'église de Neublans.

Colette Perron



Escaliers - parquet traditionnel et flottant  
Ponçage, vitrification  
Menuiserie sur mesures  
Isolation - Double vitrage

**MENUISERIE MILLOT DOMINIQUE**  
4 BIS RUE DES CARES  
ADRESSE POSTALE 09 RUE DU FAUBOURG  
71270 FRETTERANS

TEL : 03 85 76 25 86 TEL : FAX : 03 85 76 26 32  
E-mail : menuiserie.millot@wanadoo.fr



**EIRL BRESARD**  
CHAUFFAGE POËLE ET CHAUDIÈRE  
CLIMATISATION ÉNERGIE RENOUVELABLE

06 37 68 50 52 03 84 82 74 10



Pour vos travaux d'agencement et d'aménagement intérieur, extérieur, de revêtements et finitions, de maintenances diverses et d'entretien de vos espaces verts, l'entreprise "Solutions Multi Services" est à votre écoute

**CONTACTS**  
Renaud BOET  
07 66 58 77 30  
09 73 32 14 10  
rma30@free.fr  
16 rue de la poste 55200  
Neublans-Abergement  
5827 - 4802220206

Terrassement, travaux publics et privés, VRD  
Assainissement : fosses toutes eaux et micro stations  
Réfections de voirie en concréte, gravillon, enrobé à chaud  
Pose de bordures, gabion, enrochement  
Livraison sable, gravier, pierres concassées  
Fouage, débroussaillage, stockage au lamier

**PELLETIER**  
TRANSPORTS TP  
DEBROUSSAILLAGE

À votre service depuis 1994

71 TORPES 06 08 71 19 93  
Lp.pelletier@orange.fr 03 85 72 31 21



ACHAT ET VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE AUX PARTICULIERS

# Fête du pain



Comme chaque année je remercie chaleureusement tous les bénévoles qui se sont dépensés sans compter pour vous préparer une belle journée :  
Merci à Laurent Gruet, notre boulanger et à l'équipe du four : Jacques, Alain, Didier, Philippe et Steven.  
Merci à l'équipe déco emmenée par Jacqueline : Sylvie, Bernard, Françoise et Monique.  
Merci à Eric pour le superbe moulin fabriqué pour l'occasion ;  
Merci à Laurent et Christelle pour le repas qu'ils nous ont préparé ;  
Merci à Mélissa, grâce à qui nous avons reçu Miss Jura, laquelle s'est déclarée ravie de sa visite et de l'accueil qui lui a été réservé ;  
Et un grand merci à vous tous pour votre fidélité à notre fête du pain.



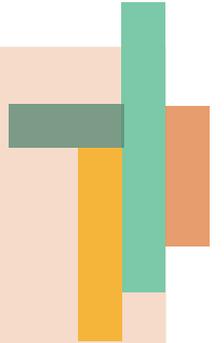
Rendez-vous le 3 août 2025 et n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles.  
[comitedelafete@gmail.com](mailto:comitedelafete@gmail.com)

Isabelle Mettetal, présidente





# Fête du pain





# Départ du père Lonjaret



Après 23 ans de présence sur notre secteur, l'abbé Albert Lonjarret a pris une retraite bien méritée. Il était arrivé en décembre 2001 dans le doyenné de Chaussin-Saint Aubin.

La proposition d'organiser une cérémonie à l'occasion de son départ a été votée par l'ensemble du conseil. La raison en est simple : rarement on aura vu une personne, faire à ce point l'unanimité. Quand on évoque son nom, ce sont toujours les mêmes qualificatifs qui reviennent : gentillesse, attention aux autres, dévouement, disponibilité, capacité à rassembler, à fédérer, à concilier les points de vue. Sa bonhomie, sa proximité avec chacun d'entre nous et surtout sa compréhension du monde rural dont il est issu, manqueront à tous ceux qui le côtoyaient régulièrement.

Après la remise d'un petit cadeau, le vin d'honneur permet à chacun d'échanger une dernière fois avec lui.

Cher Albert, nous te souhaitons tous une longue et heureuse retraite.



# Repas républicain

Cette année le repas républicain a coïncidé avec la Fête Nationale, ce qui semble naturel puisqu'il a été créé au lendemain de la révolution française.

Près de 140 personnes se sont donc retrouvées salle Simone Puget, pour partager un repas offert par la municipalité et servi par les membres du conseil municipal. Comme lors des éditions précédentes, l'ambiance était bon enfant.

Comme en 2023, le repas a été préparé par Christelle et Laurent Desfilles, qui une fois encore ont régalé nos papilles. Un grand merci à eux pour tout le travail effectué et une fois de plus en total bénévolat.

N'hésitez pas à vous inscrire à la prochaine édition, cette manifestation s'adresse à tous, résidence principale ou secondaire, nouveaux arrivants...

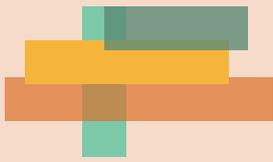


# Repas républicain





# Repas des aînés et distribution des colis



Préparation de la salle





# Repas des aînés et distribution des colis



# Repas préparé et servi par le chef Christophe TATA de la Table d'Asnans et son équipe

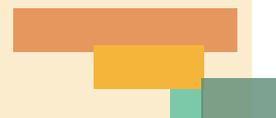
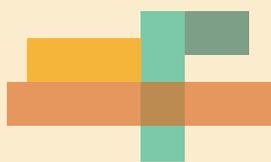
Comme chaque année, ce repas s'est tenu fin novembre et a réuni 66 personnes à la salle Simone Puget. Avec la fermeture de La Gouillette, c'est le chef de La Table d'Asnans qui pour la première fois a préparé le repas, pour la plus grande satisfaction des convives.

La partie musicale a été assurée par Jacky Bruchon, Nathalie Fafet et Joël Broquet. Ce repas en salle représente une tradition, à laquelle le conseil est très attaché et qu'il convient de conserver. Tout comme la possibilité offerte aux bénéficiaires, de choisir entre le colis livré à domicile et le repas en salle. Les deux constituent la possibilité de se rencontrer et d'échanger dans un contexte festif, ce qui est particulièrement vrai pour les personnes vivant en EHPAD.

Cette année 67 colis ont été distribués, dont 44 pour une personne, 17 pour deux personnes et 6 pour les personnes en EHPAD.



# Repas préparé et servi par le chef Christophe TATA de la Table d'Asnans et son équipe



# Noël des enfants



Dimanche 22 décembre, la compagnie le Chapeau Claque a présenté son nouveau spectacle "il était des fois" pour le plus grand plaisir des petits et des grands !



# Noël des enfants





# Noël des enfants





**Joyeux  
anniversaire  
au doyen  
des enfants**



# Vente de pain biologique au four communal

Depuis septembre dernier, à raison d'une fois par mois, l'Association Neublans-Abergement Convivial et Accueillant, propose la vente de pains bio, préparés et cuits au four communal.

L'objectif, à terme, est de proposer dans notre futur magasin, du pain frais bio, pétri et cuit dans notre four à bois tous les jours. En attendant, nous allons donc progressivement augmenter la fréquence des ventes, afin d'être opérationnels dès l'ouverture du magasin.

Steven Gallot, notre boulanger, créera son activité professionnelle à Neublans-Abergement. Il est donc important que chacun joue le jeu en consommant local. Pour l'instant, tous les produits proposés à la vente depuis 4 mois ont été écoulés, mais vous êtes encore nombreux à ne pas avoir testé et il est évident que son installation pourrait être remise en cause si la fréquentation n'est pas au rendez-vous.

L'ouverture du magasin étant prévue pour septembre 2025, chacun aura le temps de venir goûter et se faire son opinion.





## Chantier participatif mare Neublans-Abergement

Plusieurs habitants et agents de la commune de Neublans-Abergement se sont retrouvés ce 11 décembre pour un chantier de restauration d'une mare forestière. Située en îlot de sénescence (zone de non exploitation prolongée), l'intervention ne pouvait se faire qu'au prix d'une forte mobilisation locale. La mare s'est remplie inopinément ces derniers jours et a compromis le plan d'action initial. Le curage de la vase n'a donc pu se faire qu'aux abords de la mare. De l'argile prélevée sur place a été consolidée au niveau de l'exutoire afin de limiter la vidange habituelle de la mare. Un second petit trou d'eau a été creusé, afin de diversifier les habitats de reproduction des amphibiens. Une jeune salamandre a d'ailleurs été observée au cours de l'après-midi ! Enfin plusieurs tas de bois ont été disposés ici-et-là dans le but de créer des zones de repos pour les petits animaux de la forêt. La Fédération des chasseurs du Jura, instigatrice de l'évènement, remercie chaleureusement tous les participants. Pour les plus téméraires, rendez-vous aux beaux jours, pour finaliser le curage de la mare lorsqu'elle sera asséchée !



# ACCA Neublans–Abergement

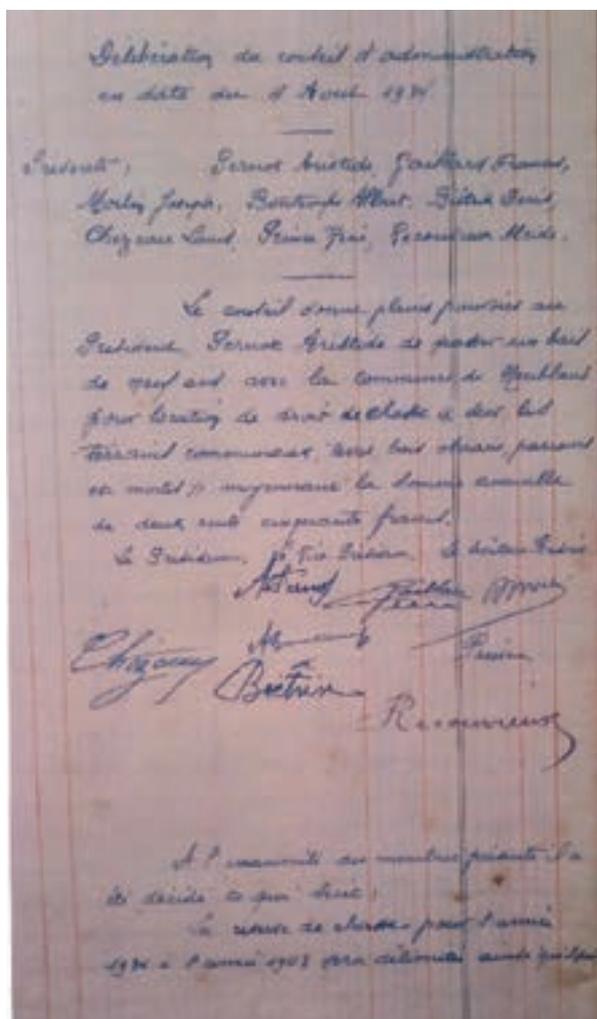
L'association de chasse agréée de la commune a vu son nombre d'adhérents légèrement augmenté cette saison. Nous avons la chance d'avoir un groupe relativement jeune, dynamique et organisé mais également des personnes plus âgées sont présentes ce qui favorise les liens intergénérationnels.

Les 4 corvées programmées pour l'entretien des lignes et allées des bois nous ont demandé plus de travail que d'habitude car cette année la pousse de la végétation a été importante et les vents violents ont cassé de nombreuses grosses branches et arbres qui empêchaient la circulation dans les bois de la commune. Pour compléter l'ébranchement au sol, notre association a fait intervenir à ses frais un professionnel équipé d'un lamier d'élagage pour couper les branches situées en hauteur des grandes allées. L'ACCA est la plus ancienne association du village encore en activité comme l'atteste cette délibération du conseil d'administration du 4 août 1934 (document ci-joint). Cette présence depuis tant d'années montre à quel point notre activité est utile à la préservation et à la gestion équilibrée de la faune locale. Elle contribue à la sécurité en régulant la population animale, minimisant les risques de collisions et les dégâts agricoles. Nous exprimons notre confiance en un avenir où la chasse responsable et la préservation de la vie sauvage continueront à enrichir la vie du village.

La vente de boudin organisée par l'ACCA sera reconduite, elle est programmée le 12 janvier 2025.

Le ball-trap organisé cet été a de nouveau rassemblé de nombreuses personnes et nous remercions tous les habitants de la commune qui sont venus participer à cette activité.

Le Président Adrien MARTIN



# Association de fil en aiguille



**Les amis de fil en aiguille**

Vous aimez la broderie, le canevass, le point compté ?  
Le tricot, le crochet ?  
Le diamant painting ?  
Le dessin, la peinture ?  
Le scrapbooking, la carterie ?  
La couture, le patchwork ?  
Une autre activité créative ?

Vous avez envie de vous préserver du temps rien qu'à vous ?  
**VENEZ NOUS REJOINDRE**  
Le lundi de 14 à 17 heures  
Le mercredi de 20 à 22 heures 30  
à la salle des réunions de NEUBLANS-ABERGEMENT  
Nous vous promettons de la joie, de la bonne humeur, de la tisane et des p'tits gâteaux !

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre :  
La présidente Elodie au 06 48 68 39 84  
la secrétaire Marie Odile au 06 61 49 20 41  
la trésorière Agnès au 06 43 58 08 88



## Nids de frelons asiatiques

Devant le danger représenté par le frelon asiatique et sa rapidité de colonisation des territoires, la commune a réagi en décidant de prendre en charge la totalité des frais d'élimination des nids, ce qui est loin d'être le cas ailleurs.

En 2023 et 2024, de nombreux nids ont été détruits sur le territoire communal, soit par des entreprises spécialisées, soit par Jean-Marc Savoye, référent pour notre commune (03.84.81.64.98)

N'hésitez pas à signaler en mairie (03.84.81.60.36) toute observation de ces insectes, mais n'intervenez pas vous-mêmes car quelques piqûres peuvent provoquer la mort.



## Chenilles processionnaires

On les trouve principalement dans les pins où leurs nids ressemblent à de grosses boules de coton. Elles sont urticantes pour les humains et peuvent provoquer la mort des animaux domestiques comme les chiens et les chats.

Comme les nids ont été extrêmement nombreux en 2024, la commune a proposé aux habitants concernés par leur présence, de prendre en charge 50% des frais d'achat de pièges, à installer sur les troncs des arbres colonisés.

Installés par Jean-Marc également, ces pièges ont été efficaces et ont permis d'éliminer plusieurs dizaines de colonies. Tous les propriétaires contactés ont accepté la proposition de la commune.

La reconduction de cette mesure pour 2025, sera étudiée lors d'un prochain conseil.



### NEUBLANS-ABERGEMENT SAINT-JEAN

- Une histoire très, très, très ancienne.
- Une rivière : le Doubs, pas très tranquille.
- Trois étangs témoins de l'histoire.
- Une motte féodale située à 215 mètres d'altitude et son château restauré en 1703.
- Un habitat regroupé au bas de Neublans, un habitat dispersé ailleurs.
- Une borne témoin de la Grande Histoire de France, à la Crôte.

Avec autant de moments historiques conservés par nos deux villages, il est impossible de ne pas rechercher aux archives départementales du Jura et du Doubs, comment, quand est né le PATRIMOINE COMMUNAL le mieux conservé : l'église.

« Voici 936 années qu'est reconnue l'église de Neublans, propriété de l'Abbaye de Baume les Messieurs, avec sa place forte et ses dépendances. » Bulle du Pape Urbain II en 1089.

Extrait en latin : « *Neblensis ecclesiam, cum castro, earum appendiciis.* »  
Cote ADJ : 1 H 10.

Les archives nous apprennent aussi la construction de nos deux écoles, en 1892 ; la gare de Neublans à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avait la particularité de conduire voyageurs et marchandises jusqu'à Chalon sur Saône, Dole, Lons le Saunier ; hélas en 1949 toute cette animation du quartier de la gare est arrêtée, au prétexte que la ligne n'était plus rentable...

Ma mémoire de petite fille me permet de rappeler la présence d'une épicerie, le passage deux fois par semaine du boulanger, mais aussi l'échoppe de deux couturières, d'un cordonnier, d'un sabotier, de quatre bistrots, la forge du bas de Neublans, ; au Petit Meix l'entreprise de battage, dirigée par monsieur Jules Cusey animait le village à la fin de l'été.

A cette époque encore, les dames de notre village lavaient leur linge aux deux lavoirs du bas de Neublans, l'eau potable était fournie par les puits et les fontaines.

La neige, très présente dans les Plots, réjouissait nos jeux d'enfants, soit en luge, soit avec nos sabots bien usés. Chaque hiver, les dames qui montaient à la messe, nous grondaient, tant nous rendions la montée très glissante.

L'église, l'église : nous la fréquentions tout le temps : la messe, les vêpres, le chapelet, le caté, confesse... Communion, renouvellement ; notons les séances théâtrales préparées dans le bâtiment face à la cure, nous les gamins nous étions requis pour accompagner les processions, nous lançions des pétales de roses ou de pivoines, nous faisons le tour du village, lors de la fête Dieu.

Il est temps que vous compreniez comment ce bâtiment communal, haut perché, occupait avec l'école, nos journées de gamins.

Donc 54 ans après tout ce temps passé au village, tant à l'école communale qu'à l'église, on apprend que les tuiles face sud s'envolent à chaque tempête, que la pluie rentre dans l'église sous les vitraux. On appelle les autorités : le 17 décembre 2010, le conseil municipal et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, réunis en l'église de Neublans-Abergement écoutent nos doléances, constatent les dégâts, regrettent le gris uniforme qui recouvre l'ensemble de l'église, murs, voûtes, statues mangées par les xylophages, humidité énorme à la sacristie, disparition de la barrière de communion, des lustres en cristal : Vatican II, en 1973 avait réussi à enlever tout le lustre de l'église, dont témoignent encore les cartes postales retrouvées d'avant 1973.

Alors que faire ?

Pour participer aux recherches concernant le patrimoine, une équipe de bénévoles crée l'Association : « Sauvegardons l'Eglise de Neublans-Abergement. »

Président : Amaury de Broissia.

Vice-présidents : Johann Faucher – Catherine de la Hosseraye.

Trésorier : Hubert Cornet.

Secrétaire : Simone Puget.

Dix membres très actifs assistent le bureau, deux prêtres nous aident, nous encouragent, nous calment parfois : le chanoine Jacques Fouchard, le doyen Albert Lonjarret,, auxquels nous devons tant, auxquels l'église doit beaucoup.

L'argent est indispensable pour restaurer, préserver, donc nous écrivons aux mécènes, aux impôts, pour obtenir une déduction fiscale à chaque don, les réponses positives nous encouragent.

SENA est une association loi 1901, donc nous commençons par un petit trésor de 700€, constitué par un don de l'Association Loisirs et Détente, la vente de verres gravés par Gérald Rosset et de diaporamas de l'église, préparés par Bernard Janotova.

Les lettres envoyées aux mécènes sont suivies d'effet : les usines Solvay, le Crédit Agricole, Amaury de Broissia et de très nombreux donateurs.

SENA constitue un dossier d'inscription de l'église au titre des monuments historiques, accordée en 2013, de même pour les candélabres et les stalles.

La Direction des Affaires Culturelles de Franche-Comté et le Département reconnaissent l'intérêt de l'église, PATRIMOINE COMMUNAL ; le conseil municipal, son maire René Plathey, ses conseillers municipaux, lancent les appels d'offres pour l'architecte et les travaux de restauration totale des extérieurs, toiture et murs, puis de l'intérieur.

Notons les aides importantes à la commune du sénateur Gilbert Barbier, de la Fondation du Patrimoine à laquelle SENA verse 1000 euros reversés à la commune avec 9700 euros ajoutés.

Tous ces financements vous ont été expliqués dans les bulletins précédents.

Nous, SENA, nous continuons nos concerts dans l'église, nous informons le doyen Lonjarret par un simple courrier, toujours suivi d'un appel téléphonique positif.

Puis le 15 septembre 2024, la secrétaire remet à R. Monnoyeur, lors de sa première messe, un dossier constitué de l'historique de l'église, approché par SENA et de ses dépenses pour la restauration du mobilier intérieur.

Une délégation SENA (Amaury de Broissia, Christian Breniaux, Jean-Pierre Cusey, Johann Faucher) a été reçue par le nouveau curé, afin d'évoquer la nouvelle convention exigée par lui, à chaque manifestation de SENA à l'intérieur de l'église, convention signée par lui-même, mais aussi par le maire et le président de SENA.

Quatorze années de travail de SENA, soutenues par le chanoine Fouchard et le doyen Lonjarret au service de l'église (2010-2024), patrimoine communal, aux côtés du château dont la reconstruction commence en 1703, dont la famille de Broissia a tellement aidé l'église, quatorze années de travail dont l'ensemble des membres du conseil d'administration apprécie la beauté retrouvée.

Simone Puget, née en 1932, secrétaire en sursis, ravie d'avoir travaillé avec Amaury, Jacky, Christian, Joël, Johann et son père Michel, Bernadette, Agnès, Lucette, Marie-Jeanne, Marie-Christine, Paul, Hubert et les deux maires R. Plathey et G. Savoye qui nous ont fait confiance, et le chanoine J. Fouchard, le doyen Lonjarret qui nous ont soutenus.

MERCI - MERCI - MERCI.

# Inauguration des stalles de l'église





1<sup>er</sup> septembre, repas au château avec paëlla préparée par Laurent et Christelle Desfilles et démonstration de Flamenco.



# Vie L'Age d'Or

Vie l'Age d'Or, association créée en 2021, compte aujourd'hui 13 salariés et 56 bénéficiaires.

Nous intervenons sur le canton de Tavaux.

Cette association, à taille humaine, permet d'apporter du soutien aux familles et aux personnes éprouvant à un moment donné, un besoin dans leur quotidien et ce quel que soit leur âge.

L'association apporte du réconfort et du soutien dans les actes de vie quotidienne.

L'une de ses priorités est de rompre l'isolement social notamment dans nos campagnes. Ses maîtres mots sont : Bienveillance et Communication.



L'association remercie la famille de René COURCENET pour le don de son fauteuil électrique qui profitera à un ou une bénéficiaire aux revenus modestes afin d'améliorer son quotidien.

Pour tous renseignements, nous contacter au 07.83.37.68.92 ou [associationvao@gmail.com](mailto:associationvao@gmail.com)

9 rue des Ecoles à Neublans-Abergement

Horaires d'ouverture du bureau : lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

L'équipe de Vie l'Age d'Or

# Association des Parents d'Élèves (APE)

Le bureau de L'association des parents d'élèves tient à remercier la mairie de Neublans-Abergement pour son soutien tout au long de l'année, ainsi que les parents bénévoles qui se joignent à nous lors des différents événements organisés à ce jour et lors des prochains à venir.

Pour le moment nous avons déjà organisé le loto de l'école avec la participation de Brigitte en tant qu'animatrice, plusieurs parents ont su répondre présents ce jour-là (1<sup>er</sup> novembre 2024).



Puis la vente de gaufres cuites au feu de bois pour le Téléthon avec l'aide de Mme et M. Toinard le 29 novembre.



Nous avons ouvert une page publique sur facebook "APE de petit-noir neublans" afin de communiquer et vous partager quelques photos (en pièces jointes), tout le monde peut donc la rejoindre afin de suivre notre parcours.

Les fonds récoltés serviront à apporter de nouveaux aménagements extérieurs dans la cour d'école, et, si nous en avons la possibilité, participer au renouvellement du matériel informatique de l'école.

Le prochain événement sera une boum pour le carnaval le 15 février 2025. Il aura lieu à la salle des fêtes de Neublans-Abergement et nous sommes encore à ce jour ouvert à toutes propositions d'aide de la part des parents d'élèves que ce soit pour la mise en place, la vente de crêpes, bonbons et boissons, ou pour le rangement.

Une réunion aura lieu prochainement afin de préparer cette manifestation donc si des personnes bénévoles souhaitent se joindre à nous, contactez-nous au 06.74.54.18.44 (numéro du président de l'APE M. Boisson).

Le président  
Grégory BOISSON



# Loisirs et détente

La bibliothèque, les flâneries bressanes, les jeux, les chansons, la pétanque, les activités créatives sont les branches de l'**Association Loisirs et détente. Ce sont des animations gratuites assurées par des bénévoles**

**Renseignements :** mairie 03.84.81.60.36  
Colette Perron 03.84.81.60.64

**Merci au Conseil Municipal** pour son soutien moral et matériel.

## Bibliothèque

### Mercredi de 14 h à 17 h

fermeture 28 juillet réouverture le 11 septembre 2024  
sauf jours fériés (fermetures affichées à la porte)

- Salle du Conseil municipal à la Mairie
- Gratuit; sans inscription
- Assurée par des bénévoles



Nous acceptons tous les dons de livres, documents, B.D.

Nous recherchons des livres écrits en gros caractères.

Merci à tous ceux qui nous déposent des livres à l'agence postale où à la mairie aux heures d'ouverture.

DES LIVRES EN LIBRE SERVICE sont à disposition dans le hall de la mairie et de l'agence postale (aux heures d'ouverture).

Les bénévoles de la bibliothèque souhaitent que de nouveaux bénévoles veuillent bien assurer la relève.

Une question ? Contactez Colette Perron au 03 84 81 60 64

## Chansons



Chansons françaises  
Selon les demandes  
Pour connaître les dates, prendre contact avec  
Joël au 03 84 81 62 75



*Handwritten text from a document, likely a letter or official notice, dated 1857. The text is written in French and discusses administrative matters related to a school or institution.*

*ont que sa neuf candidats furent reçus. Le soir de l'examen, vers six heures, il n'y avait une foule à la porte pour les attendre. Les enfants sautèrent joyeusement hors des compartiments, et les parents s'assirent, et l'éventail ou son sœur Hamberg rayonnant.*

DICTÉES ET QUESTIONS

89

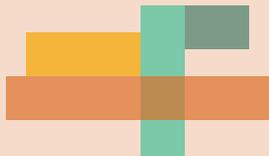
XXIV

LA MAISON ABANDONNÉE.

Depuis trente ou quarante ans peut-être, la maison devait être inhabitée. Les briques des corniches et des encadrements, sous les hivers, s'étaient disjointes. Des lézardes coupaient la façade, pareilles à des rides précoces, sillonnant cette bâtisse encore solide, mais dont on ne prenait plus aucun soin.

En bas, les marches du perron, fendues par la gelée, barrées par des orties et des ronces, étaient là comme un seuil de désolation et de mort. Et surtout l'affreuse tristesse venait des fenêtres sans rideaux, dont les gamins avaient cassé les vitres; toutes laissaient voir le vide des pièces, ainsi que des yeux restés grands ouverts sur un corps sans âme.

Émile ZOLA.



# Printemps des Poètes et chansons

Mercredi 21 mai 2025 de 15h00 à 18h00

Les poésies de notre école et vos textes préférés seront lus  
(ou chantés) par des bénévoles et des volontaires.

Gratuit et sans inscription

Dans une salle de la Mairie de Neublans Abergement



Les dictées du certificat d'études et du brevet des Collèges

Mercredi 18 juin 2025 de 15h00 à 17h00

Salle Simone Puget

Papier et stylos fournis



## «Vêprées» du temps libéré (après-midis récréatifs)



Mercredi de 14h30 à 17h00 sauf jours fériés (fermetures affichées à la porte)

- Salles de la mairie
- Gratuit, sans inscription
- Animation par des bénévoles

Jeux : selon les désirs des participants (scrabble, Rummikub, cartes, etc...)

## Flâneries bressanes

Le mardi à 14 h

- Départ devant l'agence postale
- Sauf intempéries ou canicules
- Sauf jours fériés



Marches :

- Promenades à thème (histoire, géographie, flore etc...). Se faire connaître au 03.84.81.60.64.
- Distances selon les possibilités de chacun (se munir de bâtons de marche et de chaussures appropriées)

## Pétanque

Par beau temps, nous nous réunissons les samedis à 15h00,  
Participation libre et ouverte à tous dans la bonne humeur.

Rendez-vous derrière la mairie .

Pour plus d'infos :

Eric au 06.14.91.44.41

Nous sommes en pause hivernale, rendez-vous aux beaux jours de printemps



## Conversation neublansienne

Berthe : Hé Jeanne ! Tev'la don !

Jeanne : Pas moyen de j'te le pied dihors. Ou y fait trop chaud, ou y fait trop frais, ou y piou!

Berthe : Qu'veux-tu ! E nos zâges, on n'peu pjus fâre c'qu'on voudrot.

Jeanne : Ah peuh ojdeu (aujourd'hui), tôle le breûilla ! Y'a fait neû trois jô d'temps. On s'voyot mînmes piu les pîs (pieds).

Berthe : Y'o pas aizè pou allè qu'ri du bou (bois) pou rall'mer l'fou (feu).

Jeanne : E pis quante y'o d'la bise nouaire, y fot on frô d'chin !

Berthe : Y'est sûr ! Y'o pas l'mont Roland qu'va l'arr'tè!!!

Jeanne : Ariè, quante y'o le vent d'Fletran, t'peux t'attendre à eunetornade qu'va erraichè les toitures !

Berthe : T'sais bin de Fletran, rîn d'ban (bon). Y r'monte la Crotte c'min les Français au temps de Louis quatorze.

Jeanne : Pis oncou, quante t'étends (entends) la mouillote d'Authumes t'seus sù qu'la pleu va chaidre à fouâson.

Berthe : Ou bin si y'est ou vent blanc y va tout grillè sans mînmeêune goutte. T'ai piû qu'à t'satè (assoir) à l'ombre de ton poumé (pommier).

Jeanne : Sauf si t'ais étendiû les kioches d'Piâre, y peut chaidre eûne beûrée.

Berthe : En hivâ y'o l'air de Lons que te descend du grand frais d'peu la montagne du Jura !

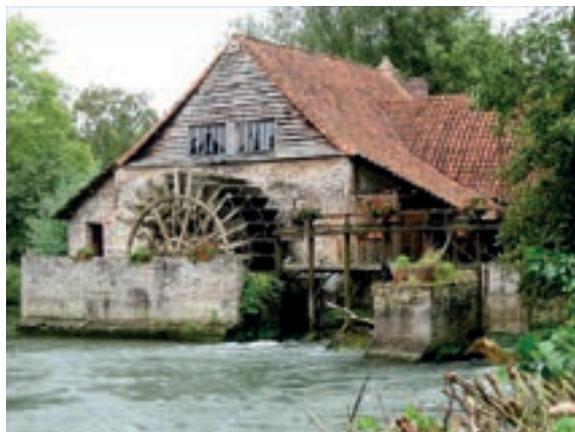
Jeanne : Alors là ! Fais bin étention à la neige ! N'oubje pâs tes sabots din la co (cours).

Berthe : La neige il seû bin en yhaut. Pas b'soin cheu no.

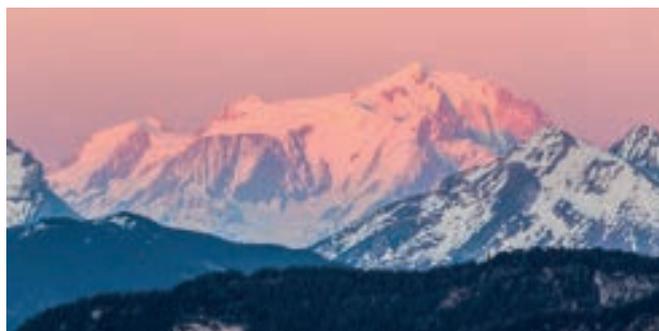
Jeanne : Les ceusses qu'vouillont la vouâre n'in qu'à allè lavou il chaide (choir=tomber).

Berthe : T'sais c'qu'on dit ? Rougeurs du mêtin fâ virer les m'lins.

Jeanne : Les m'lins è vent dou bin les m'lins è yo (eau) ?



Berthe : C'ment t'veux, mais si t'avo vu l'Mont Blanc d'peus la rue de la forêt, t'sues sùr qu'y va pleuvre din les trois jos.



Jeanne : Et t'sais bin qu'la pleu n'arrête pas le pèlerin. T'vois, pas b'soin de d'mandé è Gogol chez l' internènette pou savo l'temps. Ma poule a chanté la pleu hiè à la nè (nuit) d'avant de s'cuchi sù l'jouchou. Y va pleuvre pas tâ !

Berthe : Tin don ! Goûte don mon vin d'noix dèvant la prochaine averse. Qu'veux-tu, n'a sint pas chaid d'la darrère pleu (on n'est pas tombées de la dernière pluie).

## Forme et bien-être



### ***Envie de faire une activité physique à Neublans-Abergement ?***

L'association Forme et Bien Être continue avec un nouveau bureau :

Présidente : Mme Mory Amélie

Vice-président : M. Aigrot Fabien

Trésorière : Mme Offner Karine

Secrétaire : Mme Malichewski Françoise

Secrétaire-adjoint : M. Tabaa Anthony





Une trentaine d'adhérents participent à des activités de musculation, fitness ou cross fit. Des séances « encadrées » permettent à tous de débiter et de se perfectionner. Chaque adhérent peut aussi pratiquer son activité en solitaire.

Il est envisagé d'investir dans du nouveau matériel afin que débutants et confirmés puissent s'y retrouver.

Le bureau espère réitérer des moments festifs comme des séances déguisées (mardi gras, halloween, Noël...) avec un pot de l'amitié en fin de séance.

Alors si le corps et le cœur vous en disent, franchissez la porte, enfillez vos baskets et venez essayer.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9H – 10H	Renforcement musculaire		Renforcement musculaire		Renforcement musculaire
18.15H – 19.15H	Cardio Musculation Abdo		Musculation	Cross Fit	
18.30H – 19.30H					Tabata
19.15H – 20.15H	Renforcement musculaire		Renforcement musculaire		



# Souvenir français

L'association «Le Souvenir Français» (créée suite à la guerre de 1870/71) entretient les tombes, monuments et stèles des soldats, mais aussi des civils, « Morts pour la France ». Elle compte 30 membres au village.



Une cotisation de 10 € permet au comité de Chaussin dont nous faisons partie d'entretenir et fleurir les tombes et monuments communaux de ses soldats.

Une boîte, mise en place au cimetière à la Toussaint, permet aux visiteurs d'effectuer un don.

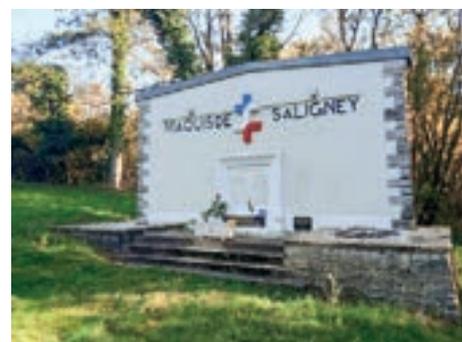


Cette année, les petits pots de fleurs ont été changés sur toutes les tombes et des petits drapeaux du Souvenir Français ont été installés à chaque tombe et sur les 2 monuments aux morts.





Nous participons avec notre drapeau du comité et celui des Anciens Combattants de la commune aux enterrements et cérémonies diverses : 19 mars, Déportés, Simone Michel Lévy à Chaussin, le 14 juillet à Mont/Vaudrey à la cérémonie en l'honneur de Jules Grévy (ancien Président de la République), à Brevans (bois des Ruppes : 8 victimes exécutées à Dole par les Nazis le 11/09/44), au maquis de Saligney (39350) où 22 résistants ont été exécutés les 26 et 27 juillet 1944 par la wehrmacht.



Cette année, pour le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la région, nous avons participé à plusieurs cérémonies : Dole, Villers-Robert/Le Deschaux, Saint-Baraing, le 19 mars à Asnans et Gatey.

Cette année, l'Assemblée Générale du comité de Chaussin a eu lieu à Rahon le 10 février 2024. Nous avons également organisé celle du département à Chaussin où il y a eu plus de 110 participants! Cette AG a permis la remise officielle de drapeaux pour jeunes à 4 jeunes « Porte Drapeaux » du Souvenir Français : 2 du comité de Chaussin et 2 de Chemin.

Je remercie les adhérents/tes et bénévoles qui ont participé et aidé à la réussite de ces 2 journées.

Le délégué de commune et Porte Drapeau Gérard COURCENET.



# Poulet au blanc de colette



Choisir un poulet de ferme bien dodu à plumer soi-même.

1\_ Plonger le poulet éviscéré 30 minutes dans de l'eau frémissante (avec le cou, la tête et les pattes).

2\_ Préparer un bouillon : un poireau entier émincé ;

Quelques carottes taillées en biseau ;

Un ou deux oignons émincés ;

Ail écrasé (une tête)

Herbes du jardin (une grosse poignée ficelée) : thym, laurier, romarin, sauge, persil plat.

Faire infuser ce bouillon dans l'eau frémissante pendant 30 minutes.

3\_ Cuire le poulet dans un grand faitout pendant 50 minutes, à couvert et à petits bouillons.



4\_ Faire blondir au beurre de motte 400g de champignons frais avec 5 gousses d'ail écrasées et du persil.

5\_ Préparer un roux blond avec 75g de beurre et 75g de farine à pain. Ajouter du bouillon de cuisson et 50g de crème épaisse. Saler selon le goût.

Battre 4 jaunes d'œufs et les ajouter au mélange en fouettant la sauce. Laisser épaissir à feu doux.

6\_ Sortir le poulet de la marmite et le découper.

7\_ Dresser dans un plat chaud et couvrir de sauce blanche. Servir chaud.

(Vous pouvez passer le bouillon de cuisson pour y faire cuire du riz)

D'après Sidonie- Gabrielle Colette (1873-1954) née à Saint-Sauveur en Puisaye (Yonne), femme de lettres.



# Horaires déchèteries Chaussin 2025

## Déchèterie de Chaussin

Zone industrielle

03 84 82 56 19

[Plan d'accès >](#)



### Horaires d'été du 18/03/2024 au 06/10/2024

Lundi	08h30 - 11h45	FERMÉ
Mardi	08h30 - 11h45   13h30 - 17h30	
Mercredi	08h30 - 11h45   13h30 - 17h30	
Jeudi	08h30 - 11h45   13h30 - 17h30	
Vendredi	08h30 - 11h45   13h30 - 17h30	
Samedi	08h30 - 11h45   13h30 - 17h30	



### Horaires d'hiver du 09/10/23 au 17/03/24 et du 07/10/24 au 31/12/24

Lundi	09h00 - 11h45	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	14h00 - 16h45
Mercredi	09h00 - 11h45	FERMÉ
Jeudi	FERMÉ	14h00 - 16h45
Vendredi	09h00 - 11h45	14h00 - 16h45
Samedi	09h00 - 11h45	14h00 - 16h45



### Déchets autorisés

- Carton, Papier, Verre, Ferraille
- Textiles
- Plâtre
- DEEE (mélé, ordinateur, électroménager...)
- Végétaux
- Huile minérale (vidange moteur)
- Piles / Accumulateur
- Diluants, détergents, détachant
- Batteries automobiles
- Lampes à décharge et à LED
- Les bases (soude, ammoniacque...)
- Peintures, vernis, colle, solvants, acides, bases
- DEA (déchets d'ameublement)
- Pneus voiture de tourisme et moto
- Néons/ampoules
- Huile alimentaire
- Déchets verts
- Bois
- Gravats
- Huiles végétales (friture)
- Graisses et hydrocarbures souillés
- Produits chimique hors ECODDS
- Produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides, engrais...)
- Tout venant / Classe II
- Polystyrène blanc
- Film plastique transparent
- Plastique dur et souple
- Aérosols
- Filtres huile/gasoil
- Produits traitement du bois
- Produits traitement métaux
- Les radiographies
- Pneumatiques (type VL)



### Déchets refusés

- Déchets non refroidis (cendres...)
- Déchets secteur agro-alimentaire
- Plastiques agricoles
- Produits phytosanitaires
- Les boue et matières de vidange
- Déchets anatomiques/hospitaliers
- Les médicaments (rapporter en pharmacie)
- Déchets radioactifs (contacter le SDIS)
- Carcasse ou épave automobiles (en tout ou partie)
- Les invendus des marchés (fruits et légumes)
- Produits phytosanitaires utilisés en agriculture, horticulture et pépinière
- Déchets à caractère explosif (contacter SDIS, Gendarmerie ou Police Nationale)
- Déchets diffus spécifiques ou dangereux non mentionnés dans l'article 2.5.1 (à rapporter au vendeur)
- Pneumatiques professionnels
- Bouteilles de gaz (à rapporter au vendeur)
- Extincteurs (à rapporter au vendeur)
- Moteurs thermique non vidangés
- Cuves non vidangés
- Déchets composés d'amiante liée
- Déchets composés d'amiante non liée
- Déchets provenant du secteur agro-alimentaire
- Déchets de soins infectieux ou non
- Déchets industriels et résidus de fabrication industrielle



## LE SERVICE DE COLLECTE S'ADAPTE AUX BESOINS DES USAGERS



COLLECTE DES BACS GRIS TOUS LES 15 JOURS A COMPTER DU 31 MARS 2025

1 - Pourquoi faire évoluer la fréquence de collecte des déchets résiduels : passage tous les 15 jours au lieu de toutes les semaines.

La majorité des ménages **présentent leurs bacs gris une semaine sur deux** ou toutes les semaines, mais **un bac à demi rempli**.

De plus, lorsqu'on observe le bac à déchets résiduels, **plus de 2/3 de ce bac pourrait être évité**.



Déchets compostables et gaspillage alimentaire → Dans le composteur

Emballages, papiers → Dans le bac jaune ou bleu

Verre → En points d'apport volontaire

Déchets destinés à la déchèterie → En déchèterie

Déchets résiduels (incinération)

Et limiter les déchets résiduels et donc le recours à l'incinération permet de maîtriser l'évolution des coûts (l'incinération coûte le double du tri, et son prix augmentera encore dans les années à venir). De plus, les biodéchets doivent être compostés.

2 - Le jour de collecte va-t-il évoluer ? Quelle est la date de mise en œuvre envisagée ?

Oui, toutes les tournées (de déchets résiduels et de déchets recyclables) sont redéfinies à cette occasion. Le changement est prévu le lundi 31 mars 2025.

3 - Quelle sera en charge pour les sites à forte production de déchets ?

Habitat collectif, restaurants, maisons de retraite, crèches, établissements scolaires, foyer avec un grand nombre de personnes ou personnes avec des situations particulières

Plusieurs solutions seront proposées, au cas par cas :

- Maintien de la fréquence hebdomadaire : maisons de retraite, habitat collectif pour des raisons de salubrité de ce capacité limitée de stockage
- Hausse du volume de bacs mis à disposition
- Accompagnement au tri : compostage, augmentation du tri avec adaptation de la dotation en bacs recyclables

#### 4 - En cas de canicule, il y a un risque d'incendie.

Les nuisances peuvent être limitées de plusieurs façons :

- Le compostage, qui permet de retirer du bac à déchets résiduels les composants fermentescibles
- Dans la mesure du possible, placer son bac à l'ombre
- Pour les couchas, le double ensachage

#### 5 - Comment un habitant pourra-t-il gérer des productions de déchets exceptionnellement supérieures au volume de son bac ?

Exceptionnellement, des sacs peuvent être présentés à côté du bac. Il convient alors de prendre l'attache du SICTOM avant la collecte, afin que les sacs soient collectés.

#### 6 - Quel est le lien entre la contribution des habitants et la fréquence de collecte des déchets résiduels ?

Le service public de gestion des déchets recouvre différents services :

- La collecte des bacs à déchets résiduels et recyclables
- La collecte des points d'apport volontaire verre et papier
- Les déchèteries (déchets verts, gravats,...)
- Et le traitement de tous les déchets collectés (Incinération, tri, enfouissement, transport et valorisation de tous les autres flux collectés).

La collecte des déchets résiduels représente moins du tiers des coûts de gestion des déchets et le prix de traitement des déchets augmente - cette hausse se poursuivra les années à venir. Adapter le service de collecte et surtout réduire les déchets résiduels à incinérer ont vocation à maîtriser l'évolution des coûts.

#### 7 - Concrètement, comment sera accompagnée cette évolution de fréquence par le SICTOM ?

- Pour les communes avec écoles et - ou salles des fêtes - crèches, le service relation aux usagers vous contactera pour convenir d'un rendez-vous avec un conseiller du tri.
- En janvier, il est prévu un communiqué dans la presse.
- Tous les producteurs importants de déchets de votre commune (maisons de retraite, restaurants, MAM...) recevront un courrier en janvier les informant de cette évolution de fréquence et ils pourront prendre un RDV avec les conseillers du tri, afin de les accompagner dans cette évolution.
- Tous les ménages recevront un courrier en février avec notamment leur futur calendrier de collecte.

## Le brûlage des déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit

### Les déchets verts des particuliers, des entreprises et des collectivités sont à valoriser

La gestion durable des déchets pour prévenir des risques est un objectif auquel concourt l'arrêté du 17 juillet 2017 :



**La santé**  
L'incinération des végétaux est émettrice de particules fines et de dioxyles d'azote. Il est obligatoire de les apporter en déchèterie.

**La sécurité**  
Mal maîtrisé et dans des conditions mal adaptées, tout feu présente un risque de propagation.

**Gestion des déchets**  
Les déchèteries du département traitent la quasi-totalité des déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises. Elles couvrent l'ensemble des communes du département.

La classification suivant la provenance des déchets verts est un facteur déterminant les possibilités de brûlage.

Les déchets verts produits par les ménages, commerces, administrations et industriels :

Exemples : tonte des pelouses, taille de haies, le débroussaillage et autres pratiques similaires. Ils sont classés dans la catégorie des déchets ménagers ou assimilés (ou déchets municipaux). Il est interdit de les brûler.

L'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSDD) interdit, sauf dérogation, l'incinération des déchets ménagers et assimilés, catégorie qui inclut les déchets verts.

Les contrevenants encourrent une amende de 4ème catégorie (jusqu'à 450 €).

Des dérogations sont néanmoins prévues dans l'arrêté préfectoral : Les feux traditionnels feutrés (Saint-Jean, « Foyes », etc.) sont admis ; le brûlage pour lutter contre les plantes invasives ou au titre de la prophylaxie peut être autorisé.

Les références juridiques  
**Règlement sanitaire départemental**  
article 84

**Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura**  
articles 3 et 4

## Les possibilités de brûlage des déchets verts des activités agricoles et forestières sont encadrées

Le brûlage des résidus de culture Les exploitants agricoles, bénéficiaires des aides de la PAC, ont l'obligation de respecter certaines règles dont celle de ne pas incinérer les résidus de cultures. Les sanctions en cas d'infraction :



Une réduction de 3% des aides PAC.

**Le brûlage des déchets**  
Le brûlage de ces éléments est strictement interdit. Sont concernés, entre autres : les fûtes, les filons, les palottes, les emballages de tous natures, pousins, bâches... La société ADIVALOR traite l'ensemble des filières de traitement des déchets agricoles à l'exclusion des déchets verts dans le département.

**Le brûlage des tailles d'arbres**  
Le brûlage des tailles d'arbres ou de haies sur les parcelles agricoles ainsi que des résidants forestiers peut être autorisé sous certaines conditions.

**Le réchauffement des parcelles**  
Les dispositifs de réchauffement des parcelles en cas de gel tarifé exceptionnel sont autorisés dans le respect des prescriptions du Règlement sanitaire départemental (article 84).

### Maintien de la biodiversité et agriculture

Les parcelles agricoles s'inscrivent parfois dans des périmètres d'habitat d'espèces protégées ou de sites Natura 2000. Les exploitants agricoles qui bénéficient des aides PAC sont tenus de veiller au maintien de la qualité de ces espaces. En cas de destruction ou démolition d'habitats d'oiseaux sauvages protégés ou du non-respect des mesures de protection des habitats naturels et des espèces dans les sites Natura 2000, les aides octroyées sont réduites de 2%.

Quand il s'agit d'habitats d'espèces protégées, la destruction ou l'altération constitue avant un délit.



Les références juridiques  
**Code rural et de la pêche maritime**  
article D 613-47

**Code de l'environnement**  
articles L541-1, L 541-4-1

**Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura**  
articles 9 et 13 articles 9 et 13

## Le brûlage des végétaux à proximité des forêts est réglementé

À moins de 200 mètres d'un espace boisé, si je suis :

Un exploitant forestier ou agricole, propriétaire ou locataire

### Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 février

Le brûlage est autorisé en prévention du risque incendie ou au titre de la prophylaxie ou dans le cadre de nos activités agricoles ou forestières



### Du 15 février au 30 septembre

Il est interdit d'incinérer les végétaux issus de nos activités. J'ai la possibilité de solliciter une dérogation en justifiant de la nécessité et de l'urgence du brûlage à réaliser.



Responsable d'un camp d'activités en forêt

Il est autorisé de réaliser des feux pour préparer la nourriture avec l'accord du propriétaire et en informant la commune

Un randonneur, un promeneur

En dehors des espaces aménagés et équipés de foyers bâtis autorisés par le Préfet, il est interdit de faire du feu sous peine d'une contravention de 4ème classe (jusqu'à 750 €).

Quand le brûlage est autorisé, le respect des conditions de réalisation figurant dans l'arrêté permet de prévenir le risque de propagation.

L'auteur du feu est responsable de tous les dommages qu'il pourrait causer aux tiers.

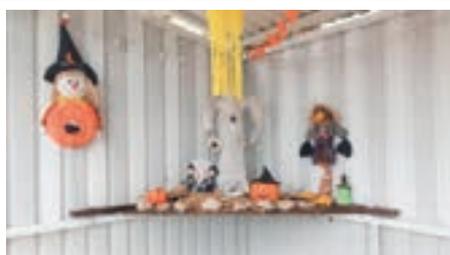
Les références juridiques  
**Code forestier (nouveau)**

articles L131-1 à L131-9

**Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura**  
articles 8, 9 et 11

# Annuaire

<b>A.C.C.A.</b>	Adrien MARTIN (Président)	06 67 78 41 27	Chasse sur le territoire de la commune
<b>AGENCE POSTALE COMMUNALE</b>	Stéphanie BRESSAND (Agent d'accueil)	03 84 81 67 33	du lundi au vendredi de 14h à 17h
<b>AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS</b>	Didier PRINCE (Président)	06 59 79 22 07	
<b>APE</b>	Grégory BOISSON (Président)	06 74 54 18 44	Association Parents d'Élèves
<b>COMITÉ DE LA FÊTE</b>	Isabelle METTETAL (Présidente)	03 84 71 02 24 06 76 38 83 21 comitedelafetegmail.com	Fête du pain
<b>FESTIVITÉS ET RÉ-VEILLONS</b>	Marc CRESPO	03 84 81 68 82	organisation réveillon
<b>FORME ET BIEN ÊTRE</b>	Amélie MORY	07 49 42 39 90	remise en forme fitness-musculation
<b>LOISIRS ET DÉTENTE</b>	Guy SAVOYE (Président)	03 84 81 61 33	Voyages - Théâtre
	Colette PERRON	03 84 81 60 64	Flâneries bressanes Bibliothèque Atelier théâtre Après-midis récréatifs
<b>VIE L'AGE D'OR</b>	Oriane COULON	07 83 37 68 92 associationvao@gmail.com	Services à la personne
<b>PAROISSE SIMON PIERRE DES RIVIÈRES</b>	Administrateur : père Raymond MONNOYEUR Secrétariat : mardi 14h-17h et mercredi 09h-12h	03 63 66 47 27 Maison de secteur, 1 rue d'Asnans 39120 Chaussin	Catéchisme - Baptêmes Obsèques - Mariages Messes
<b>SONNEUR DU GLAS</b>	Jacques MARTIN	06 67 74 31 35	
<b>CORRESPONDANTE PAROISSIALE</b>	Colette PERRON	03 84 81 60 64 <i>(en cas d'absence, laissez vos coordonnées sur le répondeur)</i>	à la demande de la famille
<b>SAUVEGARDE POUR LE PATRIMOINE RURAL</b>	Guy SAVOYE (Président)	03 84 81 61 33	Local de vieux outils
<b>BIBLIOTHÈQUE ET JEUX GRATUITS</b>	Claudette SCHWARTZMANN Colette PERRON	03 84 81 39 68 03 84 81 60 64	Mercredi de 14h à 17h salle du conseil
<b>S.É.N.A.</b>	Amaury DE BROISSIA (Président) Simone PUGET	09 53 28 93 42 03 84 81 60 66	Sauvegarde de l'église de Neublans-Abergement
<b>MAIRIE</b>	Sonia LOPEZ (Secrétaire)	03 84 81 60 36	Ouverte au public Lundi de 13h à 17h00 Jeudi de 8h à 13h



**Merci à Gilbert et Mélissa pour la décoration**

